

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 24 octobre 2016

Invitation presse

Dans le prolongement des comités interministériels à l'égalité et à la citoyenneté qui se sont tenus sous la présidence du premier ministre, une circulaire du 9 juin 2016 rappelle l'importance toute particulière qui s'attache à la participation des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville à travers notamment la mise en place des conseils citoyens.

Les conseils citoyens ont été créés par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014 qui prévoit la constitution, pour chaque quartier prioritaire, d'une instance composée de deux collèges. Le premier est formé par des habitants désignés par tirage au sort et obéit au principe de parité. Le second est constitué d'associations et d'acteurs économiques du quartier identifiés à la suite d'un appel à candidature.

Sur les 7 quartiers prioritaires que compte la Martinique, 4 conseils citoyens ont été mis en place : au Robert, à Sainte-Marie et 2 sur la commune de Fort-de-France (4 quartiers prioritaires), le conseil citoyen du quartier de Volga plage et celui de Sainte-Thérèse bon air officialisé en présence de la Ministre des Outre-Mer le 21 octobre 2016.

A la demande du ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et de la secrétaire d'État chargée de la Ville, des rencontres territoriales des conseils citoyens auront lieu, en Martinique, mardi 25 octobre 2016, pour permettre un premier partage d'expériences et pour faire émerger des propositions d'optimisation de cette nouvelle instance.

Programme de la rencontre territoriale des Conseils Citoyens	
Préfecture de la Martinique – Rue Victor Sévère – Fort-de-France	
Mardi 25 octobre 2016	
8h	Accueil / Petit-déjeuner
8h30 - 8h50	Ouverture par le représentant du Préfet
8h55-11h45	<ul style="list-style-type: none">- Atelier 1 : Le cadre de vie des habitants au quotidien- Atelier 2 : La réussite éducative influe-t-elle sur l'image du quartier- Atelier 3 : L'emploi au cœur des préoccupations des habitants des quartiers populaires- Atelier 4 : La participation citoyenne dans les quartiers, préfiguratrice du renouveau démocratique
11h50-12h50	Restitution en plénière
12h50-13h	Conclusion par le représentant du Préfet

La presse est invitée à assister à la restitution des ateliers des rencontres territoriales des Conseils citoyens, mardi 25 octobre, à partir de 11h50 en préfecture.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : [Prefet de la martinique](#)